

# Mauritanie - Union Européenne

## Les grands choix du partenariat

**L**a Mauritanie et l'Union Européenne ont finalisé la revue à mi-parcours de l'exécution du 9ème Fonds Européen de Développement (FED). La revue a été conclue à Nouakchott le 19 avril en présence du ministre des Affaires Economiques et du Développement, Ordonnateur National du FED, du ministre de l'Équipement et des Transports, de la Délégation de la Commission Européenne et des Ambassadeurs des États membres de l'Union Européenne, des représentants des administrations mauritaniennes impliqués dans la coopération communautaire, ainsi que d'un panel d'acteurs non étatiques. Cette réunion a permis de rendre publiques les conclusions de la revue et d'engager un débat fructueux sur les perspectives de l'exécution de la seconde partie du 9ème FED, selon un communiqué de presse rendu public à l'issue de la rencontre par la Délégation de la Commission européenne.

Le programme de coopération entre la Mauritanie et la Commission Européenne, au titre du 9ème FED, bénéficie d'une dotation financière programmable de 115,5 millions d'euros (environ 38,6 milliards d'ouguiyas). Il se concentre sur deux secteurs: "le secteur des transports avec 82 % des ressources et le secteur de renforcement des capacités (avec un volet d'appui à la société civile et un volet d'appui aux administrations publiques pour la consolidation de l'Etat de droit) avec 12 % des ressources."

Le transport routier est l'un des choix majeurs du partenariat que la Mauritanie entretient avec l'Union européenne. Avec la profonde réforme du secteur, ce choix permettra de réaliser prochainement d'importants projets qui auront des impacts directs sur l'essor économique national et le vécu quotidien des populations des zones cibles. Il s'agit des routes Rosso-Lexéiba et Kaédi-M'Boutt-Sélibaby.

La route Rosso-Lexéiba, financée à hauteur de 42 millions d'euros (près de 14 milliards d'ouguiyas) par la Commission européenne, contribuera largement au désenclavement interne de la wilaya du Trarza et à sa connectivité avec les wilayas voisines, notamment le Brakna avec la route Rosso - Boghé.

Le projet de la route Kaédi-M'Boutt-Sélibaby, financée à hauteur de 45 millions d'euros (près de 15 milliards d'ouguiyas) par la Commission européenne, est vital en ce sens qu'il constitue le désenclavement presque total de la Mauritanie. C'est une seconde route de l'espoir à l'image de celle qui relia dans les années 1970 Nouakchott à la ville de Nema dans l'extrême est du pays. Avec ce projet, c'est la route Nouakchott-Sélibaby qui sera réalisée. Elle traversera ainsi les wilayas de Nouakchott, du Trarza, du Brakna, du Gorgol et du Guidimaha, soulageant ainsi des centaines de milliers de Mauritanais.

Ces projets vont s'inscrire dans le plan de réforme du transport routier adopté en octobre 2004 par le gouvernement mauritanien et fortement soutenu par la Commission européenne. Il est prévu dans ce cadre que la Commission européenne fournira l'expertise technique nécessaire pour la révision des textes législatifs.

Les objectifs de cette réforme sont entre autres: rendre la structure des transports routiers plus efficace, supprimer les monopoles faisant du transport routier un obstacle au développement économique et social du pays, assurer une plus grande mobilité des citoyens et un bon usage des infrastructures routières dans lesquelles la Mauritanie a beaucoup investi ces dernières années. "La volonté politique soutenant ce plan d'action, m'amène à penser que, dès cette année, n'importe quel transporteur pourra transporter librement pour son propre compte, que le fret sera alloué librement après l'abolition du système de tour de rôle et que les redevances perçues dorénavant par l'Etat seront en rapport avec des prestations utiles et effectivement consenties pour la profession", note SEM Jean Eric Paquet.

### Préserver nos ressources halieutiques

La pêche, c'est la un choix partenarial ou Mauritanien et Européen - sont plus que jamais solitaires, surtout lorsqu'il s'agit de préserver la



De gauche à droite, le ministre des Affaires Economiques et du Développement et l'ambassadeur de l'Union Européenne

ressource halieutique. C'est de ressource que des centaines de milliers de citoyens, de part et d'autre, tirent leurs revenus.

La pêche demeure donc un secteur dans lequel les Européens investissent davantage en Mauritanie au travers d'un accord de partenariat dont le dernier protocole a été signé en 2001. Il arrive à échéance en juillet 2006.

C'est un protocole, de nature commerciale, accordant aux bateaux de l'Union Européenne plus de 200 licences de pêche dans les eaux territoriales mauritaniennes.

L'Union Européenne verse au budget mauritanien une importante redevance annuelle, comme contrepartie financière de ce droit d'accès aux eaux territoriales nationales.

Comme la ressource halieutique n'est pas à l'abri de la surexploitation, ce choix partenarial prévoit une série de mesures pour la préserver au profit des différentes parties. Ainsi, le protocole prévoit une enveloppe de 4 millions d'euros pour une série d'actions liées à la gestion durable de la pêche: la modernisation du secteur, l'amélioration des conditions vétérinaires et phytosanitaires, la transformation des produits de la mer sur place, le renforcement et l'appui à la recherche halieutique, l'appui à la surveillance des pêches, l'appui institutionnel et à la formation maritime, le développement des services de la statistique des pêches, le sauvetage en mer, la gestion des licences de pêche et le développement de la pêche artisanale.

Le souci de préserver la ressource a conduit les partenaires à décréter un deuxième arrêt biologique à partir de mai 2005.

Et pour un meilleur équilibre de ce choix partenarial, il est prévu dans l'avenant de renforcer les infrastructures portuaires nationales et les capacités de stockage des usines à Nouadhibou pour envisager des débarquements et la transformation sur place de la part de armateurs européens.

Il faut noter que l'enveloppe globale du protocole d'accord pour la période 2001-2006 est de 430 millions d'euros (soit près de 144 000 000 000 d'ouguiyas au taux actuel de la BCM).

### L'écoute attentive

Un partenariat, qu'il soit technique ou politique, c'est toujours des choix basés sur le respect et l'écoute attentive des parties qui l'entretiennent. A l'écoute de son partenaire mauritanien, l'Union Européenne, et plusieurs de ses États membres, ont été parmi les premiers partenaires de la Mauritanie à répondre favorablement à l'appel d'urgence lancé par le gouvernement au début de cette année.

C'est ainsi que la Commission Européenne s'est engagée à apporter une aide sous forme de distribution gratuite de céréales aux populations les plus nécessiteuses, à hauteur de 15 000 tonnes de céréales. L'Allemagne, l'Espagne, la France et la Commission européenne se sont aussi proposées de passer par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour distribuer 3000 tonnes de céréales supplémentaires.

C'est dans ce cadre que SEM Jean Eric Paquet a signé, le 13 avril dernier avec le gouvernement mauritanien l'accord portant sur le financement d'une distribution d'aide alimentaire d'un montant de 1 020 000 euros (soit environ 349 millions d'ouguiyas).

Cette contribution européenne permet au gouvernement mauritanien à travers la Commission à la Sécurité Alimentaire, de distribuer "plus de 6.500 tonnes de blé à 74 000 personnes vulnérables au Guidimaha, 85 000 personnes au Hodh El-Chargui et plus de 100 000 au Trarza".

### Les eaux de l'espoir

S'il y a un programme du partenariat entre la Mauritanie et l'Union européenne dont les fruits sont directement cueillis par les citoyens, c'est bien le Projet baptisé "Eau de l'Espoir". Il est financé par le budget européen. Il permet aux bénéficiaires de disposer d'un forage équipé d'une pompe solaire, en plus d'un château d'eau et d'un réseau d'adduction. Cela permet aux populations d'avoir accès à l'eau potable par trois bornes fontaines. Le projet "Eau de l'Espoir" cible 37 sites situés le long de la route de l'Espoir. Il devrait permettre à environ 60 000 personnes d'accéder d'une façon permanente à l'eau potable. Ce qui contribuera à lutter directement contre la pauvreté et à améliorer les conditions de santé des populations bénéficiaires. Ce projet mobilise près de 4,7 millions d'euros (environ 1,6 milliard d'ouguiyas) de la Commission européenne.

"L'accès à l'eau potable, tout comme l'accès à la santé et à l'éducation sont des droits humains fondamentaux qui, lorsqu'ils sont garantis, contribuent à la réduction de la pauvreté. J'ai été très heureux de voir ces réalisations concrètes qui sont la marque tangible de la coopération entre la République Islamique de Mauritanie et l'Union européenne".

note l'ambassadeur de la Commission Européenne à Nouakchott, après une visite de terrain en mars 2005.

### Une présence diversifiée

Le 05 mai dernier, M. David Portal, chargé d'affaires à l'ambassade de France, avait déclaré au cours de d'une conférence de presse au siège de la Commission Européenne à "socialibot" marabout à bout les interventions des différents pays européens en Mauritanie, font de l'UE le premier partenaire de la Mauritanie". M. Portal faisait allusion à la coopération bilatérale que la Mauritanie entretient avec chaque pays de l'Union. Il s'agit notamment de la France, de la République fédérale d'Allemagne et du Royaume d'Espagne. Ces trois pays, qui disposent de leur représentation diplomatique à Nouakchott, ont un partenariat visible en Mauritanie grâce à sa diversité et aux acteurs chargés de sa mise en œuvre sur le terrain.

La mission de la "Coopération française (France), l'Office technique de la coopération espagnole (Espagne) et la GTZ (RFA) sont des agences à travers lesquelles ces trois pays sont visibles en Mauritanie. Comme le souligne SEM Jean Eric Paquet, ambassadeur chef de délégation de la Commission Européenne à Nouakchott, "chacun d'entre nous (N.D.R. la France, l'Espagne, la RFA et la CF) conçoit sa visibilité et c'est normal. Les actions sont cependant concertées. Cette concertation peut prendre plusieurs formes".

C'est-à-dire que l'action européenne cherche l'efficacité à travers la complémentarité et la collaboration étroite de ses acteurs, conformément aux choix du partenariat Mauritanie-Union européenne.

Maintenant que les grands choix du partenariat sont définis et que la revue à mi-parcours du 9e FED est conclue, il y a lieu de s'accorder avec M. Sidi Ould Didi, ministre des Affaires Economiques et du Développement, qui a souligné la nécessité de l'amélioration de la capacité d'absorption de notre pays afin que nous puissions bénéficier de toute l'allocation totale de ressources au terme de la mise en œuvre du programme et avoir une enveloppe plus importante sur les ressources du 10e Fonds Européen en préparation".

SAMBA DEMBA BARRY